



FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.

PEMBINA
institute



environmental
defence



Ecology
Action
Centre



Conservation Council of New Brunswick
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick



CANRac
CLIMATE ACTION NETWORK | RÉSEAU ACTION CLIMAT
Canada

Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre

L'honorable Chrystia Freeland, Vice-première ministre et Ministre des Finances du Canada

L'honorable Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

L'honorable Jonathan Wilkinson, Ministre des Ressources naturelles

Le 13 octobre 2022

Objet : Lettre aux premiers ministres concernant la tarification du carbone

Premier ministre Trudeau, Ministres Freeland, Guilbeault et Wilkinson,

Vous trouverez ci-joint notre lettre adressée aux premiers ministres des provinces et des territoires, concernant les plans provinciaux pour la tarification du carbone pour la période 2023-2030.

En vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (la « Loi »), les provinces étaient tenues de soumettre ce mois-ci leurs plans de tarification du carbone pour 2023-2026 à Environnement et Changement climatique Canada. Le ministre doit maintenant déterminer si chaque plan respecte le barème fédéral et mettre en œuvre le filet de sécurité fédéral au sein des provinces qui ne répondent pas à ce barème.

Nous sommes préoccupés et déçus par ce que rapportent les médias, à savoir que certaines provinces cherchent à suspendre ou à miner la Loi et à déformer les répercussions économiques de cette politique climatique clé. De plus, la couverture des émissions varie d'une province à l'autre. Certaines provinces ont mis en œuvre ou proposé une structure de tarification de la pollution pour le secteur industriel qui n'incite pas beaucoup à réduire les émissions. Tel que l'indique l'Institut climatique du Canada dans son [évaluation de la tarification du carbone au Canada](#), il y a des incohérences dans les diverses tarifications au Canada, il existe un risque de nivellement par le bas entre les provinces en vue d'attirer des industries, et la structure qui en résulte n'envoie pas, à long terme, le signal requis pour favoriser les décisions d'investissement dans les secteurs à faibles émissions de carbone.

La tarification du carbone constitue un élément crucial du plan fédéral de réduction des émissions. Ce dernier est essentiel pour que le Canada puisse respecter ses engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. La mise en œuvre uniforme de la trajectoire proposée pour la tarification énoncée dans le plan « Un environnement sain et une économie saine » fournira également une certitude aux

investisseurs et permettra au Canada de profiter de possibilités rentables d'atteindre les objectifs nationaux et provinciaux de réduction des gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques.

Comme vous le savez, la Loi a été entérinée par le plus haut tribunal du pays. Le gouvernement fédéral se doit d'appliquer la loi et ses règlements de manière équitable et constante dans tout le pays.

Nous vous demandons instamment de rejeter les plans provinciaux qui ne répondent pas aux normes nationales minimales en matière de rigueur et, si nécessaire, d'appliquer le système fédéral, sans allègement ni exemptions supplémentaires, ainsi que de continuer à financer les programmes qui aident les Canadiennes et les Canadiens à réduire leurs coûts énergétiques et leurs émissions.

Dans certaines provinces où le système fédéral sera imposé pour la première fois en 2023, le gouvernement provincial perdra une source de revenus provenant des redevances de pollution qui visaient à lutter contre les changements climatiques. Nous encourageons le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces touchées afin qu'il s'assure que les Canadiennes et les Canadiens soient soutenus dans leur prise de mesures nécessaires visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles, et ce, sans affaiblir le prix du carbone.

Nous vous exhortons à manifester votre unité et à demeurer indéfectible dans votre engagement à l'égard de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans tout le pays, tout en vous attaquant à la question d'abordabilité à laquelle sont confrontés les ménages canadiens.

Veillez agréer nos sincères salutations,



Severn Cullis-Suzuki
Directrice exécutive
Fondation David Suzuki

Tim Gray
Directeur exécutif
Environmental Defence

Chris Severson-Baker
Directeur exécutif
Pembina Institute

Lois Corbett
Directrice exécutive
Conseil de conservation du Nouveau Brunswick

Maggy Burns
Directrice exécutive
Ecology Action Centre

Caroline Brouillette
Directrice de la politique fédérale
Réseau Action Climat

Ci-joint : Lettre aux Premiers ministres en date du 13 octobre 2022